

« Le défi du siècle, celui du changement climatique, devrait aider la France à aller vers le plein-emploi »

TRIBUNE publiée le 25 novembre 2021 **Le Monde**

Jean-Hervé Lorenzi

Président des Rencontres économiques d'Aix-en-Provence

Alain Villemeur

Directeur scientifique de la chaire Transitions démographiques, transitions économiques

Revenus, épargnes, innovations... Les deux économistes Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur estiment, dans une tribune au « Monde », qu'en faisant évaluer six « répartitions » économiques qu'ils expliquent, deux millions d'emplois peuvent être créés, permettant de réduire le taux de chômage à 4 %.

A l'exception d'une brève et récente incise présidentielle, le plein-emploi est le grand oublié de la campagne présidentielle, aucun candidat ne s'engageant sur son retour, même sur le long terme, comme si le chômage actuel était une fatalité insurmontable ! Les candidats se contentent au mieux d'évoquer la création d'emplois, verts de préférence.

C'est un étrange renoncement de la droite à la gauche, alors que le chômage, surtout de long terme, est toujours un facteur de pauvreté et de destruction de la cohésion sociale. En outre, de nombreux pays avancés, à l'image de l'Allemagne, connaissent le plein-emploi ou un taux de chômage bien inférieur.

Il est vrai que, depuis quarante ans, le taux de chômage a, presque toujours, été supérieur à 8 %, trop souvent autour de 10 %. Cependant, depuis 2017, le recul du chômage est engagé et est un facteur d'optimisme que la crise sanitaire n'a pas infirmé, avec actuellement un taux de chômage d'environ 8 %, quasiment celui de 2019.

Nous affirmons, modélisation à l'appui, qu'atteindre le plein-emploi est possible en deux quinquennats, avec une résorption progressive et continue du chômage au cours des prochaines années. Selon nos calculs, c'est possible à condition de faire évoluer significativement six « répartitions ».

Un nouveau modèle de croissance

Ce sont environ 2 millions d'emplois qu'il faut créer, si on veut atteindre l'objectif d'un taux de chômage de 4 %, reconnu comme reflétant le plein-emploi. La vraie question est alors celle des conditions pour atteindre cet objectif.

A cette fin, nous avons repensé la croissance économique comme une interaction permanente entre offre, demande et innovation ; autrement dit, il nous faut réconcilier [les économistes] Keynes (1883-1946) et Schumpeter (1883-1950) au travers de politiques orientées en même temps sur ces trois composantes. L'aboutissement est un nouveau modèle

de croissance qui nous a permis de déterminer des conditions précises pour réaliser le plein-emploi.

Il faut transférer progressivement autour de 4 points de produit intérieur brut (PIB) des profits vers les salaires. Ceci correspond à environ 100 milliards d'euros en fin de trajectoire

La trajectoire macroéconomique souhaitée se fonde sur des efforts partagés entre les différentes couches sociales et générations, et bien sûr adaptés à leurs revenus et leurs richesses. Aussi, nous considérons que six répartitions majeures doivent radicalement évoluer.

La première répartition, celle des revenus entre les salaires et les profits, est évidemment d'une grande importance, compte tenu de sa déformation excessive en faveur des profits depuis plusieurs décennies. Notre modèle de croissance montre qu'il faut transférer progressivement autour de 4 points de produit intérieur brut (PIB) des profits vers les salaires. Ceci correspond à environ 100 milliards d'euros en fin de trajectoire.

La répartition des innovations entre celles d'expansion de nouveaux produits et services, qui créent des emplois, et celles de rationalisation, qui en détruisent, doit rester en faveur des premières. Car les innovations ne sont pas toutes de même nature et elles induisent des investissements aux effets très différents sur l'emploi. La part des investissements de rationalisation ne devra pas excéder 40 % pour limiter la destruction d'emplois, soit une part d'au moins 60 % pour la part d'investissements d'expansion.

Formation et mobilité sociale

L'épargne étant surtout dans les mains des seniors, la répartition entre les actifs sûrs et risqués s'est trop faite en faveur de la sécurité alors que ce sont les actifs risqués qui peuvent générer de nouveaux produits, notamment verts, et donc induire de nouveaux emplois. D'où un nouveau rôle pour l'Etat qui doit garantir au moins 30 % des actifs risqués, inciter au doublement de l'épargne financière dédiée aux actifs risqués et aussi augmenter d'un point de PIB sa part d'investissements publics pour revenir au niveau atteint il y a plusieurs décennies.

La quatrième répartition, celles des revenus entre générations, s'est progressivement dégradée pour les jeunes générations de 20 à 30 ans qui sont de moins en moins le moteur de la consommation. On en a beaucoup parlé ces dernières années car leur taux de pauvreté est dorénavant bien plus élevé que celui des autres générations. La nouvelle répartition doit conduire à augmenter sur le long terme leurs revenus d'au moins 20 % pour revenir à des situations antérieures plus favorables.

La répartition des qualifications entre les emplois doit être modifiée car la tendance naturelle du marché est de favoriser la polarisation des emplois au profit des très qualifiés et des peu qualifiés, en fait au détriment de la classe moyenne. Il faut réduire la part des peu qualifiés à moins de 10 %, mais cela passe par des efforts importants en faveur de la formation, de la mobilité sociale et de l'ascenseur social.

Enfin, la répartition des dépenses selon leur caractère social ou privé doit s'orienter vers un effort supplémentaire d'éducation et de santé, peut-être 2 ou 3 points de PIB supplémentaires d'ici 2050. En contrepartie, il faudra stabiliser les dépenses de retraite au maximum au taux actuel de 14 % du PIB.

Neutralité carbone en 2050

Est-ce que tout cela est possible ? Oui, nous en sommes convaincus. La création de 2 millions d'emplois est à la portée de la France lors de la prochaine décennie, avec des hypothèses moyennes sur l'économie, comme celle d'une croissance raisonnable, annuellement d'environ 2 %.

Mais la création d'emplois devrait s'accélérer si la France a aussi la volonté de se réindustrialiser et de devenir, dès les années 2030, la référence mondiale en matière d'émissions de gaz à effet de serre, elle qui est déjà le bon élève des pays avancés. Le défi du siècle, celui du changement climatique, devrait nous aider à aller vers le plein-emploi en visant l'obtention de la neutralité carbone en 2050 et en agissant dès maintenant, car il y a urgence, comme l'a montré la COP26 de Glasgow.

Est surtout requis un investissement supplémentaire dans les technologies décarbonées, comme celles des énergies renouvelables, de l'isolation thermique des logements et des voitures électriques pour faire décroître rapidement les émissions de gaz à effet de serre. C'est un investissement supplémentaire annuel de l'ordre de 2 % du PIB que nous recommandons, soit pour la France, quelque 50 milliards d'euros. Bon nombre d'emplois devraient alors être créés en France.

Face au chômage massif qui règne depuis trop longtemps, il est possible de retrouver à l'avenir le plein-emploi. Seule l'audace d'une croissance mieux partagée, fondée sur six nouvelles « répartitions » et construite pour relever tous les défis actuels, peut inspirer une nouvelle politique du plein-emploi pour les prochains quinquennats.

Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur sont les auteurs de *La Grande Rupture. Réconcilier Keynes et Schumpeter* (Odile Jacob, 208 pages, 21,90 euros).